

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Bérengère BASTIDE et Raoul L'HERMINIER, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton des VANS lors de la Commission Permanente du 11 janvier 2016 :

Subventions aux collèges :

	Soutien à l'international	Activités Physiques de Pleine Nature
Collège Vallée de la Beaume à Joyeuse	2 000 €	4 095 €
Collège Leonce Vieiljeux aux Vans	2 000 €	2 505 €

Le calendrier prévisionnel des classes de découverte de l'année civile 2016 a été acté. Les écoles publiques de Beaumont et Lablachère sont concernées par ce dispositif. Les subventions prévisionnelles totales pour l'ensemble de ces sorties s'élèvent à 1 904 € et seront réactualisées en fonction du nombre exact d'enfants ayant participé.

Au titre du dispositif « Ardèche, Terre d'Eau », les subventions suivantes sont attribuées :

- 4 500 € à la commune de Lablachère
- 6 000 € à la commune de Valgorge »

**Groupe de la majorité
départementale
de gauche**
Conseil départemental de l'Ardèche